

**BUREAU SYNDICAL DU 25 juin 2018**

L'an 2018, 25 juin à 9h30, s'est réuni, à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE, Président, le Bureau Syndical du SDE07.

Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent
CHAPUIS G. (VP)				DEBARD J-P			
VALLA M. (VP)				ORIVES E.			
BULINGE J-P. (VP)				RIVIER P.			
LEYNAUD J. (VP)				ROUYEYROL B.			
XAVIER P. (VP)		x		TALAGRAND M.			
CIVIER S. (VP)				TESTON J.			absent
SABATIER R. (VP)		x		LARGERON P.			
MURE I. (VP)				MARTIN A.			
AMRANE O.			absent	COTTA R.			
ARNAUD R.							

Patrick COUDENE, accueille les membres du Bureau et excuse les absents

Le quorum est atteint

Rappel de l'agenda du Président

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Situation budgétaire
- 2- Trésorerie
- 3- Paiements ER
- 4- Subventions : EP – BF – FT - MDE
- 5- MOT EP et Coordination
- 6- Avenants
- 7- Attribution Appel d'offre Accord cadre à bons de commande géo référencement et détection des réseaux d'EP
- 8 -Contraction ligne de trésorerie 2.5M€
- 9- Délibération attribution subvention Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron : EP
- 10- Régularisation suite erreur affectation Bureau 19/12/2016 subvention EP communes de Mauves et Préaux
- 11- Convention tripartite SIVU communes Sud canton de Bourg-Saint-Andéol-Saint-Marcel d'Ardèche-SDE07 : attribution subvention EP éclairage Stade
- 12- Octroi d'une subvention en éclairage public au SDEA dans le cadre de l'aménagement d'une zone artisanale sur la commune de LAVILLEDIEU
- 13-Opérations sous mandats - maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de trois installations photovoltaïques.
- 14- Divers.

**L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.**

Le compte rendu du Bureau précédent est accepté à l'unanimité.

## 1. FINANCES

### BUREAU SYNDICAL DU 25 JUIN 2018

#### SITUATION BUDGETAIRE

INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	31/12/2017	BP 2018	14/06/2018
DEPENSES	204 - SUBVENTIONS	3 510 333,46 €	4 572 478,00 €	1 026 501,03 €
	21 - ACQUISITIONS	56 014,96 €	383 620,00 €	16 499,07 €
	23 - TRAVAUX	14 896 702,90 €	18 673 580,61 €	6 206 168,46 €
	458- MOT	5 396 469,26 €	10 464 979,65 €	1 920 229,23 €
RECETTES	10 - DOTATIONS ET RESERVES	4 531 906,85 €	4 505 547,43 €	4 475 547,43 €
	13 - SUBVENTIONS	7 014 888,45 €	10 278 544,00 €	2 014 374,29 €
	458- MOT	5 495 983,93 €	14 464 979,65 €	1 997 299,44 €

FONCTIONNEMENT				
	CHAPITRE	31/12/2017	BP 2018	14/06/2018
DEPENSES	DEPENSES	7 089 586,98 €	8 362 107,00 €	2 046 377,03 €
	73 - TCCFE	7 909 000,56 €	7 300 000,00 €	3 810 821,11 €
RECETTES	75 - Redevances	1 879 833,50 €	1 825 000,00 €	11 296,60 €
	77 - Produits exceptionnels - Pénalités entreprises	66 977,93 €	51 000,00 €	8 269,59 €

### BUREAU DU LUNDI 25 JUIN 2018

#### TRÉSORERIE SDE 07

MOIS	2018	2017	2016	2015	2014
JANVIER	1 772 000,00	3 292 000,00	1 763 332,58 €	2 626 856,00 €	2 298 864,00 €
FEVRIER	503 263,84	1 887 187,41	1 213 576,69 €	2 163 924,00 €	1 033 459,00 €
MARS	932 124,02	3 452 413,41	762 498,01 €	2 798 495,00 €	2 518 927,00 €
AVRIL		1 113 327,95	806 205,41 €	1 411 938,00 €	785 704,00 €
MAI	972 356,70		1 280 075,10 €	1 464 022,00 €	2 975 040,00 €
JUIN	2 119 512,50	460 000,00	333 967,72 €	4 999 010,00 €	
JUILLET		1 230 504,58	1 450 331,96 €	3 487 786,00 €	2 800 680,00 €
AOUT					3 463 535,00 €
SEPTEMBRE		3 211 782,13	4 578 000,00 €	2 871 748,91 €	
OCTOBRE			3 745 264,27 €	2 377 660,00 €	3 657 389,00 €
NOVEMBRE		2 381 000,00	3 161 115,95 €	1 616 261,20 €	1 965 542,00 €
DECEMBRE			2 297 000,00 €	1 622 479,00 €	3 052 933,00 €

DEPENSES A VENIR	
Factures attente paiement TP	497 964,01 €
Demandes d'acompte à régler	2 465 944,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 963 908,19 €</b>

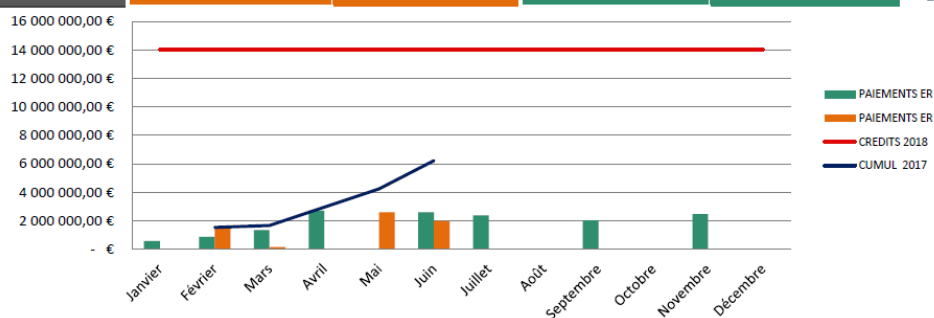
LIGNE TRÉSORERIE CAISSE D'ÉPARGNE	
	1 000 000,00 €
	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000,00 €</b>

LIGNE TRÉSORERIE BANQUE POSTALE	
	1 500 000,00 €
	1 100 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>400 000,00 €</b>

## BUREAU DU LUNDI 25 JUN 2018

### PAIEMENTS TRAVAUX ER

	2018		2017		CREDITS 2018
	PAIEMENTS ER	CUMUL...	PAIEMENTS ER	CUMUL...	
Janvier			568 300,69 €	568 300,69 €	14 000 000,00 €
Février	1 517 736,81 €	1 517 736,81 €	850 806,66 €	1 419 107,35 €	14 000 000,00 €
Mars	133 451,99 €	1 651 188,80 €	1 329 087,09 €	2 179 893,75 €	14 000 000,00 €
Avril			2 696 747,49 €	4 025 834,58 €	14 000 000,00 €
Mai	2 585 515,02 €	4 236 703,82 €			14 000 000,00 €
Juin	1 969 464,64 €	6 206 168,46 €	2 582 581,88 €	5 279 329,37 €	14 000 000,00 €
Juillet			2 359 687,59 €	7 639 016,96 €	14 000 000,00 €
Août					14 000 000,00 €
Septembre			2 016 595,88 €	9 655 612,84 €	14 000 000,00 €
Octobre					14 000 000,00 €
Novembre			2 456 454,96 €	12 112 067,88 €	14 000 000,00 €
Décembre					14 000 000,00 €



#### ▪ **CONTRACTION LIGNE DE TRESORERIE CAISSE D'EPARGNE**

La ligne de Trésorerie de la Caisse d'Epargne arrive à échéance en juillet prochain.

Compte tenu du montant des dépenses que le syndicat devra honorer avant cette échéance et l'encaissement décalé des subventions et participations en fin de trimestre 2018, il apparaît opportun de contracter une ligne de trésorerie complémentaire permettant d'assurer le fonctionnement du syndicat et de générer un fonds de roulement adéquat.

Au vu de la proposition 2018 de la Caisse d'Epargne :

MONTANT DE L'OFFRE	2.5 MILLIONS
Durée du contrat	1 an à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2018
Taux	EONIA + 0.95 % l'an
Frais de dossier	0.05% du montant, prélevés en une seule fois
Commission de non utilisation	0.05 % du montant <i>non utilisé</i>

Il est proposé aux membres du Bureau de signer cette proposition permettant au SDE07 de mobiliser un montant de trésorerie supérieur à l'an passé couvrant ainsi le besoin de trésorerie du syndicat, entre les encaissements de subventions et participations.

## 2. SUBVENTIONS :

➤ **EP :**

Ardèche énergies

### BUREAU DU LUNDI 25 JUNI 2018

BP 2018 : 1 400 000 €

#### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180097E	297 ST SYLVESTRE	EP façade extérieure Mairie	1 265,27 €	633,00 €
180096E	167 LES OLLIERES SUR EYRIEUX	EP Place de la gare	45 454,94 €	19 636,00 €
180095E	292 ST ROMAIN D'AY	Route de Jaloine et Hameau de Jaloine ( 1ère tranche)	33 577,40 €	14 358,00 €
180093E	228 ST DESIRAT	EP Rue des Grangettes	5 450,60 €	2 725,00 €
180092E	228 ST DESIRAT	Eclairage terrain de tennis	2 675,00 €	1 338,00 €
180091E	5 ALBA LA ROMAINE	Eclairage du Rocher de la Roche	6 060,00 €	3 030,00 €
180090E	5 ALBA LA ROMAINE	Pose coffrets de prises - Village	1 600,00 €	800,00 €
170120E	228 ST DESIRAT	EP 17/0044 - (Trvx Coord. Enf. Rue de la Mairie RD 291)	19 636,02 €	9 818,00 €
170114E	300 ST THOME	EP 17/0021 - (Trvx Coord. Enf. Hameau des Crottes)	18 433,93 €	9 217,00 €
170097E	316 SOYONS	EP 17/0006 - (Trvx Coord. Enf. Impasse CORNAIRE)	10 641,11 €	3 192,00 €
170076E	298 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	EP 16/0323 - (Trvx Coord. Renfo Poste "OZON")	1 906,00 €	953,00 €
170068E	344 VINZIEUX	EP 17/0007 - (Trvx Coord. Enf. Poste "BOURG")	4 649,50 €	2 325,00 €
170066E	524 CdCommunes du Pays Beaume-Drobie	EP 16/0162 - (Trvx Coord. Ext. Poste "ROSIPLAINES")	26 043,99 €	7 889,00 €
170061E	279 ST MONTAN	EP 16/0322 - (Trvx Coord. Ext. Foyer logements BAUGALIE)	1 683,28 €	842,00 €
170060E	327 UZER	EP 16/0309 - (Trvx Coord. Renfo. Poste "UZER")	2 856,89 €	1 428,00 €
160178E	334 LES VANS	EP 16/0117 - (Trvx Coord. Enf. Poste "BRAHIC")	10 247,54 €	5 124,00 €
160158E	330 VALLON PONT D'ARC	EP 15/0132 - (Trvx Coord. Enf. Pole Multimodal Poste "COUVENT")	13 775,35 €	6 888,00 €
160124E	338 VERNOUX EN VIVARAIS	EP 16/0071 - (Trvx Coord. Enf. rue Rosalie Comblier POSTE "SALLE DES FÊTES")	40 086,22 €	18 026,00 €
160113E	330 VALLON PONT D'ARC	EP 16/0053 - (Trvx Coord. Renf. Postes "ARDECHOIS")	39 514,23 €	17 095,00 €
160041E	306 SAMPZON	EP 16/0050 - (Trvx Coord. Entoussissement de la Mairie au carrefour du POUX)	19 597,68 €	9 799,00 €
150117E	333 VANOSC	EP 15/0030 - (Trx Coord. Dissimulation Rue J.Bessert Poste Cimetière)	19 631,47 €	9 816,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>570 155,64 €</b>	<b>250 167,00 €</b>

\* : dérogation

### BUREAU DU LUNDI 25 JUNI 2018

BP 2018 : 1 400 000 €

#### Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180121E	63 CHEMINAS	EP Rue de la Plaine	2 608,00 €	1 304,00 €
180119E	49 LE CHAMBON	Coffret prises	4 585,09 €	2 293,00 €
180118E	35 BOFFRES	Coffrets prises Place de la Mairie	4 354,49 €	2 177,00 €
180117E	349 LA VOULTE SUR RHONE	Programme EP 2018	40 000,00 €	18 000,00 €
180116E	650 SIVU du Sud Canton	EP Complexe Sportif à Saint Marcel d'Ardèche	1 924,31 €	962,00 €
180115E	558 Communauté de Communes Ardèche Rhône Cr	Zone de tri Meysse	7 009,87 €	1 402,00 €
180113E	327 UZER	Traversée du Village	17 515,71 €	8 758,00 €
180112E	297 ST SYLVESTRE	Place de la Mairie	2 011,32 €	1 006,00 €
180111E	91 FONS	Dépose et repose de 2 candélabres Place du village	983,45 €	492,00 €
180110E	309 SATILLIEU	Espace culturel	27 249,89 €	13 625,00 €
180109E	308 SARRAS	EP 16/0005 - Complément du dossier 2016/10-EP-308 ( Trvx Coord Enf Entrée Non	6 887,48 €	3 444,00 €
180108E	17 LES ASSIONS	EP 13/0123 - Complément au dossier 2015/6-EP-116 ( Trvx Coord Enf BT et Créatic	6 127,70 €	3 064,00 €
180107E	193 ROCHER	EP 16/0047 - Complément au dossier 2018/1-EP-018 ( Trvx Coord Enf Chemin de l'	2 019,14 €	1 010,00 €
180106E	45 BURZET	Remplacement poteau bois	903,65 €	452,00 €
180104E	186 PRIVAS	Eclairages extérieurs Centre aquatique - Site de l'ancienne gare	81 504,33 €	28 301,00 €
180103E	265 ST MARCEL LES ANNONAY	Eclairage montée de la Craze	17 010,00 €	8 505,00 €
180102E	251 ST JOSEPH DES BANCS	Travaux complémentaires EP	1 793,72 €	0,00 €
180101E	33 BESSAS	EP 15/0177 - Complément au dossier 2016/7-EP-154 ( Trvx Coord. Mise en discrét	5 240,71 €	2 620,00 €
180100E	113 LABASTIDE DE VIRAC	EP 14/0137 - Complément au dossier 2018/1-EP-001 ( Trvx Coord. Mise en discrét	1 896,78 €	948,00 €
180099E	183 PRADONS	EP 15/0002 - Complément au dossier 2015/6 -EP-163 ( Trvx Coord. Mise en discrét	12 681,31 €	6 341,00 €
180098E	64 LE CHEYLARD	EP 15/0187 - Complément au dossier 2015/10-EP-279	1 062,27 €	531,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>570 155,64 €</b>	<b>250 167,00 €</b>

\* : dérogation



- **Attribution d'une subvention concernant la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, non adhérente au SDE07, pour la zone de tri sur la commune de MEYSSE.**

**En tant qu'adhérente au SDE07, la commune de MEYSSE peut bénéficier des aides financières du Syndicat pour ses travaux d'éclairage public.**

Toutefois, l'aménagement de la zone de tri de la commune de MEYSSE, relève de la compétence de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Il revient donc, à ce titre, à la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron d'effectuer l'équipement de l'éclairage public de cette zone.

Cependant, la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron n'ayant pas les moyens humains, techniques et matériels pour réaliser ces travaux, elle sollicite le SDE 07 par le biais d'une Maitrise d'Ouvrage Temporaire afin d'effectuer cette opération.

Cet aménagement demeurant sur le territoire communal de Meysse, le Syndicat décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 402,00 € à ce projet.

- **Convention tripartite et attribution subvention correspondante entre le SIVU des communes Sud Canton de Bourg Saint Andéol, la commune de Saint Marcel d'Ardèche et le SDE07.**

En tant qu'adhérente au SDE 07, la commune de Saint Marcel d'Ardèche peut bénéficier des aides financières du Syndicat.

Toutefois, les travaux d'éclairage public sur le stade de Saint Marcel d'Ardèche dont la commune est propriétaire, relève de la compétence du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des communes Sud Canton de Bourg Saint Andéol. Il revient donc, à ce titre, au SIVU des communes Sud Canton de Bourg Saint Andéol d'effectuer les travaux d'éclairage public de ce stade.

Le SIVU des communes Sud Canton de Bourg Saint Andéol n'ayant pas les compétences en interne pour réaliser ces travaux, il sollicite le SDE 07 au moyen d'une Maitrise d'Ouvrage Temporaire pour réaliser cette opération.

Dans ce cadre le Syndicat décide donc d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 962,16 € pour les travaux d'éclairage public du Stade de Saint Marcel d'Ardèche.

▪ **REGULARISATION SUBVENTION EP SUITE A DYSFONCTIONNEMENT LOGICIEL INFORMATIQUE.**

- Lors de la séance du bureau du **19/12/2016**, il a été attribué les subventions suivantes :

Commune	Devis HT	Subvention attribuée
<b>MAUVES</b>	<b>12 608 €</b>	<b>6 304€</b>
<b>PREAUX</b>	<b>2 750.25€</b>	<b>1 375€</b>

Suite

à un dysfonctionnement informatique, ces 2 subventions ne sont pas apparues sur le tableau qui a été visée par la Préfecture. Il convient de refaire la validation de ces 2 subventions par le bureau du 25/06/2018 afin de pouvoir les attribuer aux 2 communes concernées.

▪ **Octroi d'une subvention en éclairage public au SDEA dans le cadre de l'aménagement d'une zone artisanale sur la commune de LAVILLEDIEU**

Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) accompagne depuis de nombreuses années, ses adhérents pour réaliser des investissements dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, il est en mesure d'assister les communes qui en sont membres, en leur apportant, lors de l'exécution d'investissements relevant dudit domaine, assistance et appui technique.

La commune de LAVILLEDIEU, adhérente au SDE 07 bénéficie d'aides dans le cadre de travaux d'aménagement et/ou rénovation de son éclairage public qu'elle réalise sur son territoire, elle-même ou sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du SDE 07.

Le SDEA est propriétaire sur la commune de LAVILLEDIEU, d'un terrain sur lequel il a décidé d'implanter une zone d'aménagement.

Dans le cadre de ces travaux, il a sollicité le SDE 07, seule autorité compétente en la matière, afin de réaliser l'extension des réseaux de distribution publique d'électricité.

Le SDEA qui réalise ces aménagements décident d'effectuer, au sein de la même opération, la mise en place de réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

Le SDEA n'étant pas adhérent au SDE 07, il ne peut bénéficier des subventions en éclairage consenties aux communes membres.

Toutefois, ces travaux étant coordonnés dans le cadre d'une opération publique et globale d'aménagement sur la commune de LAVILLEDIEU, il est proposé aux membres du Bureau d'attribuer une subvention exceptionnelle au SDEA sur la base du versement dont LAVILLEDIEU aurait bénéficié.

Une convention, liée à une Annexe Financière, sera signée entre le SDE 07 et le SDEA pour matérialiser la Maîtrise d'Ouvrage Temporaire du SDE 07 sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication. L'annexe financière indiquera le montant prévisionnel de ces travaux et les subventions auxquelles le SDEA pourra prétendre.

■ **ATTRIBUTION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE - DETECTION ET GEOREFERENCMENT DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET ANALYSE DE CONFORMITE DU RELEVÉ EFFECTUÉ AVEC LES CLASSES DE PRECISIONS ANNONCÉES**

Le SDE07 est gestionnaire/exploitant du réseau d'éclairage public sur 100 communes du département au moment du lancement du présent marché. Ce chiffre peut toutefois évoluer au court du marché.

Dans le cadre de la réforme DT/DICT, l'arrêté du 15 février 2012 impose de garantir une classe de précision géographique A pour tout nouvel ouvrage mis en service postérieurement à la parution de l'arrêté. Il impose également au gestionnaire ou à l'exploitant du réseau de répondre aux déclarations réglementaires de travaux à proximité des réseaux sensibles pour la sécurité, au moyen de plans des réseaux géo référencés, avec la même précision, à partir de 2019 (pour des travaux situés en unités urbaines) et 2026 pour les communes rural.

Le réseau d'Eclairage public étant classé comme sensible, il doit être géoréférencé conformément aux dispositions de l'arrêté.

Le SDE 07 a donc décidé de lancer une consultation dont l'objet est :

- la détection des réseaux souterrains d'éclairage public par tous moyens non intrusifs (lots 1 à 4) ;
- le géoréférencement de réseaux souterrains et aériens d'Eclairage public afin d'élaborer une cartographie en classe A du réseau d'éclairage public des communes de l'Ardèche (lots 1 à 4) ;
- le contrôle des prestations effectuées sur les quatre premiers lots (lot 5) et l'intégration des données dans le SIG du SDE07 (Logiciel Muse de Citegestion).

Compte tenu du volume estimatif de prestations annuelles, soit 0,5 M€, la procédure d'appel d'offres ouvert s'impose.

L'accord-cadre sera d'une durée de 2 ans, reconductible 2 fois pour une durée de 1 an supplémentaire.

LE SDE 07 a défini 4 lots géographiques et un 5<sup>ème</sup> lot de contrôle d'échantillons de prestations des lots géographiques et intégration dans le SIG du SDE07.

En vertu de l'article 12 du règlement de consultation, un candidat peut être déclaré titulaire de 2 lots au maximum.

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

- Pour les lots 1 à 4 : le prix noté sur 40 points et la valeur technique notée sur 60 points
- Pour le lot 5 : le prix noté sur 30 points et la valeur technique notée sur 70 points

La date limite de dépôt des offres était fixée au 24 mai 2018 à 12h00 (48 dossiers ont été retirés et 13 dépôts ont été réalisés).

Après analyse des candidatures, les candidatures suivantes ont été admises :

- 1- SARL ELLIVA
- 2- SOCIETE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS - SLTP
- 3- ETUDIS
- 4- GEOFIT EXPERT (en groupement)**
- 5- ACTIV'RESEAUX-BTLM
- 6- BILLON FREDERIC
- 7- BE TECH SUD (en groupement)**
- 8- ECR ENVIRONNEMENT
- 9- IRE 26 (en groupement)
- 10- BDR (en groupement)
- 11- ATYLES (en groupement)**
- 12- ING'EUROP

Après analyse des offres par l'acheteur, la CAO a procédé, dans sa décision du 14 juin 2018, à l'attribution des lots 1 à 4 aux entreprises suivantes :

- LOT N°1 BDR en groupement avec Detect Réseaux 69 – Euclid - SECA
- LOT N°2 BDR en groupement avec Detect Réseaux 69 – Euclid - SECA
- LOT N°3 BE TECH SUD en groupement avec 3 Détections
- LOT N°4 BE TECH SUD en groupement avec 3 Détections

En revanche, concernant le lot n° 5, en application de l'article 98 du décret du 25 mars 2016, il est proposé de déclarer sans suite son attribution, l'opération étant financièrement trop coûteuse par rapport à l'estimation des besoins de l'acheteur. Les crédits budgétaires nécessaires ne sont en effet pas suffisants pour permettre la rémunération de telles prestations, les offres des candidats n'étant pas acceptables financièrement. Les candidats seront informés de la décision de l'acheteur de déclarer sans suite la procédure d'attribution du lot 5, l'acheteur se réservant la possibilité de relancer la procédure pour une mission partielle redéfinie.

- LOT N° 5 **LOT DECLARE SANS SUITE**

Le Bureau, après en avoir statué et délibéré, décide :

- D'approuver sans réserve l'exposé du Président ;
- D'autoriser le Président à signer les marchés et à les notifier aux entreprises conformément à la décision de la CAO du 14/06/2018 et dans le délai requis par le décret du 25 mars 2016 ;
- De déclarer sans suite la procédure d'attribution du lot 5 de l'accord-cadre ;
- D'adopter toute mesure de nature à exécuter la présente délibération.



➤ **Ballons Fluos :**

**BUREAU DU LUNDI 25 JUN 2018**

BP 2018 : 750 000 €

**Attribution Subventions**

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180122E	338 VERNOUX EN VIVARAIS	* Remplac. BF : 2ème tranche	36 000,00 €	16 800,00 €
180120E	174 PEYRAUD	Remplac. BF : Complément au dossier 2018/1-BF-067 Remplacement BF 2ème trar	2 040,99 €	1 020,00 €
180094E	314 SILHAC	Remplac. BF : 2ème tranche	3 676,19 €	1 838,00 €
180080E	188 QUINTENAS	Remplac. BF : 3ème tranche	26 108,00 €	13 054,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>67 825,18 €</b>	<b>32 712,00 €</b>

➤ **France Telecom :**

**BUREAU DU LUNDI 25 JUN 2018**

BP 2018 : 1 100 000 €

**Attribution Subventions**

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180058T	225 ST CLAIR	FT 17/0003 - ENF - Quartier Machelon	784,05 €	196,00 €
180057T	308 SARRAS	FT 16/0005 - Complément au dossier 2016/5-FT-022	23 073,47 €	5 768,00 €
180056T	17 LES ASSIONS	FT 13/0123 - Complément au dossier 2015/11-FT-052 ( Trvx Coord Enf BT	33 763,71 €	16 882,00 €
180055T	183 PRADONS	FT 15/0002 - Complément au dossier 2015/8-FT-036 ( Trvx Coord. Mise er	5 227,96 €	2 614,00 €
180054T	33 BESSAS	EP 15/0177 - Complément au dossier 2016/7-FT-033 ( Trvx Coord. Mise er	1 853,13 €	927,00 €
180053T	64 LE CHEYLARD	FT 15/0187 - Complément au dossier 2016/10-FT-049 ( Trvx Coord. Enfou	2 240,12 €	560,00 €
180046T	326 USCLADES ET RIEUTORD	FT 17/0033 - (Trvx Coord. Renf. Poste "RIEUTORD")	1 931,30 €	966,00 €
180031T	212 ST ANDRE EN VIVARAIS	FT 17/0097 - (Trvx Coord. Renf. Poste "FLOUDRON")	8 693,39 €	4 347,00 €
180023T	225 ST CLAIR	FT 17/0093 - (Trvx Coord. Enf. Giratoire du Golf)	8 726,86 €	2 182,00 €
180005T	12 ARCENS	FT 17/0159 - (Trvx Coord. Enf. Route Départementale 237)	7 515,63 €	3 758,00 €
170042T	228 ST DESIRAT	FT 17/0044 - (Trvx Coord. Enf. Rue de la Mairie RD 291)	14 508,45 €	7 254,00 €
170037T	66 CHOMERAC	FT 17/0023 - (Trvx Coord. Enf. Voies Communales 211 et 24 RD2 "GIRATO	61 023,60 €	30 512,00 €
170036T	300 ST THOME	FT 17/0021 - (Trvx Coord. Enf. Hameau des Crottes)	12 831,37 €	6 416,00 €
170030T	225 ST CLAIR	FT 16/0042 - (Trvx Coord. Enf. réseaux transformateur village et quartier C	31 860,11 €	7 965,00 €
170027T	316 SOYONS	FT 17/0006 - (Trvx Coord. Enf. Impasse CORNAIRE)	9 182,79 €	4 591,00 €
170019T	298 ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	FT 16/0323 - (Trvx Coord. Renfo Poste "OZON")	4 434,46 €	2 217,00 €
170018T	129 LAMASTRE	FT 17/0039 - (Trvx Coord Enf. quartier MARCHEVILLE)	35 249,11 €	8 812,00 €
170017T	102 GUILHERAND GRANGES	FT 16/0312 - (Trvx Coord. Dissim. Avenue de la république 2ème Tranche)	16 696,73 €	4 174,00 €
170010T	344 VINZIEUX	FT 17/0007 - (Trvx Coord. Enf. Poste "BOURG")	19 431,33 €	9 716,00 €
160057T	334 LES VANS	FT 16/0117 - (Trvx Coord. Enf. Poste "BRAHIC")	10 011,37 €	5 006,00 €
160045T	330 VALLON POINT D'ARC	FT 15/0132 - (Trvx Coord. Enf. Pole Multimodal Poste "COUVENT")	4 562,73 €	2 281,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>464 654,47 €</b>	<b>191 993,00 €</b>

**BUREAU DU LUNDI 25 JUN 2018**

BP 2018 : 1 100 000 €

**Attribution Subventions**

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
160039T	338 VERNON EN VIVARAIS	FT 16/0071 - (Trvx Coord. Enf. rue Rosalie Combier POSTE "SALLE DES FÊT	30 665,40 €	15 333,00 €
160035T	330 VALLON POINT D'ARC	FT 16/0053 - (Trvx Coord. Renf. Postes "ARDECHOIS")	30 263,85 €	15 132,00 €
160012T	306 SAMPZON	FT 16/0050 - (Trx Coord. Enfouissement de la Mairie au carrefour du POU;	24 533,15 €	12 267,00 €
150039T	308 SARRAS	FT 15/0217 - (Trx Coord. Enf. des réseaux Traversée du Village sur Poste Rf	42 712,40 €	10 678,00 €
150028T	333 VANOSC	FT 15/0030 - (Trx Coord. Dissimulation Rue J. Besset Poste Cimetière)	22 878,00 €	11 439,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>464 654,47 €</b>	<b>191 993,00 €</b>

➤ **MDE :**

## BUREAU DU LUNDI 25 JUIN 2018

BP 2018 : 500 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	INSEE	COLLECTIVITE	LIBELLE	Montant Eligible HT	SUBVENTION
18-0053CEE	153	MAYRES	Remplacement des menuiseries des logements de l'ancienne école	5 755,00 €	2 877,50 €
18-0013CEE	347	VOCANCE	Remplacement d'une porte fenêtre à la mairie	3 177,00 €	1 588,50 €
17-0113CEE	79	DESAIGNES	Remplacement des menuiseries (salle polyvalente et mairie)	4 777,92 €	2 388,96 €
<b>TOTAUX H.T.</b>				<b>13 709,92 €</b>	<b>6 854,96 €</b>

- **OPERATIONS SOUS MANDATS - MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR LA REALISATION DE TROIS INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES**

### Exposé des motifs

L'opération d'installation de trois centrales photovoltaïques sur les bâtiments du SDE 07, du Département et sur la route Départemental D7, pour un projet d'autoconsommation collective concernent deux maîtres d'ouvrages :

- Le SDE07 pour les travaux sur son bâtiment ;
- Le Département pour les travaux sur son bâtiment et sur la route Départemental D7.

L'ordonnance n°2004-566 du 17 juin 2004 a ajouté à l'article 2 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise privée, dite loi MOP, la disposition suivante :

«Lorsque la réalisation, la réutilisation ou la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages relèvent simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent désigner, par convention, celui d'entre eux qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération».

Le SDE07 a inscrit dans ses statuts approuvés le 26 novembre 2007 la possibilité d'aménager, d'exploiter dans les conditions prévues par l'article L.22224-32 du CGCT toute installation utilisant une énergie renouvelables (Article 4.1.1. Production d'énergie).

Sous réserve d'obtenir leur délibération et conformément à la délégation du comité syndical en date du 12 octobre 2008, je vous propose de m'autoriser à signer la convention avec le Département.

Les crédits correspondants, en recette comme en dépense, seront inscrits au budget au titre des opérations pour compte de tiers.

### 3. MOT EP et Coordination :

#### BUREAU DU LUNDI 25 JUN 2018

Marché 2016-2019

#### Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITÉ	ÉCLAIRAGE PUBLIC	MONTANT HT
170074EP	10	58 CHASSIERS	Reprise de l'éclairage village	21 212,30 €
180069EP	0	558 Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron	Zone de tri Meysse	7 009,87 €
170077EP	1	309 SATILLIEU	Espace culturel	27 249,89 €
180072EP	10	327 UZER	Traversée du village	17 515,71 €
170078EP	3	297 ST SYLVESTRE	Place de la mairie	2 011,32 €
180073EP	6	49 LE CHAMBON	Coffret prises	4 585,09 €
180074EP	3	35 BOFFRES	Coffrets prises place de la mairie	4 354,49 €
170079EP	0	650 SIVU du Sud Canton	Déplacement candélabre salle omnisports	1 924,31 €
180075EP	5	349 LA VOULTE SUR RHONE	Programme EP 2018	40 000,00 €
<b>TOTAL H.T.</b>				<b>125 862,98 €</b>


#### BUREAU DU LUNDI 25 JUN 2018

#### Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITE	COORDINATION ER / EP / FT	APS EP	APS FT	APS CÂBLAGE	APS TEL 2	TOTAL
18/0196	8	602 SDEA	EXT - Parcelles AS 191 - 192 - 258 - 302 - 321 (5 lots) - LAVILLEDIEU	28 824.65 €	16 458.75 €	- €	- €	45 283.40 €
18/0193	2	292 ST ROMAIN D'AY	ENF - Hameau de LA JALOINE	7 373.94 €	28 400.97 €	- €	- €	35 774.91 €
18/0187	1	228 ST DESIRAT	ENF - Place du Marché	5 744.68 €	3 377.65 €	- €	- €	9 122.33 €
18/0182	14	602 SDEA	EXT C5 - Parcelle A 815p - LANAS Aéroport	- €	8 495.83 €	- €	- €	8 495.83 €
18/0174	1	89 FELINES	ENF - Centre du Village - Départementale Route du Fayet	13 256.89 €	38 445.33 €	- €	- €	51 702.23 €
18/0171	2	569 Communauté de Commune du Val d'Ay	EXT - Parcelles AO 786 - 787 - Bâtiment ROUSSON	- €	1 955.80 €	- €	- €	1 955.80 €
18/0170	13	132 LARGENTIERE	EXT - Parcelles ex A1077 - 1274 - 1276 - 1277	13 361.85 €	15 839.08 €	- €	- €	29 200.93 €
18/0166	3	245 ST JEAN DE MUZOLS	ENF - Rue des CHOULETTES	- €	2 679.45 €	- €	- €	2 679.45 €
18/0158	14	330 VALLON PONT D'ARC	ENF - Rue des POUZES et le rond point de SALAVAS	- €	74 324.25 €	- €	- €	74 324.25 €
18/0153	10	105 ISSANLAS	ENF - poste "LES TRANCHOUSES" - ISSANLAS	- €	6 630.49 €	- €	- €	6 630.49 €
18/0118	12	611 SEBA	EXT - Parcelle AB 57 - SEBA - Refoulement	- €	4 636.04 €	- €	- €	4 636.04 €
18/0047	7	558 Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron	EXT - Zone d'activité DRAHY	- €	12 839.75 €	- €	- €	12 839.75 €
<b>Totaux HT</b>				<b>68 562.02 €</b>	<b>214 083.39 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>282 645.41 €</b>

Patrick COUDENE

Président  




\*\*\*\*\*